



Taxe d'habitation et séparation

Par **Ellanoise**, le **05/11/2012 à 11:00**

Bonjour, j'ai reçu par courrier la taxe d'habitation concernant mon logement. Au 1er Janvier, mon ex compagnon habitait toujours avec moi et a déclaré son changement d'adresse le 1 Mai 2012. Nous avons une taxe d'habitation commune, aux 2 noms, donc calculée en fonction des deux revenus. Aujourd'hui, la taxe d'habitation est trop élevée pour moi et il serait injuste que je paye pour mon ancien compagnon. J'ai tenté de lui parlé mais il refuse de payer la moitié de cette taxe. Comment puis-je procéder pour l'obliger à régler la moitié de cette taxe ?

Par **alterego**, le **05/11/2012 à 13:28**

Bonjour Le bail est-il aux deux noms ou au nom de l'un de vous deux ? Cordialement

Par **Ellanoise**, le **05/11/2012 à 13:35**

Le bail était au nom des deux jusqu'en mai. Cordialement